

Rapport annuel
Pour l'exercice se terminant
le 31 mars 2001

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

MISSION

La Fondation canadienne des relations raciales s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne. Elle mettra en lumière les causes et manifestations du racisme, s'exprimera ouvertement et agira à titre de chef de file national indépendant. Grâce à la compétence de ses ressources, elle facilitera la concrétisation des droits de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes en matière d'équité, d'égalité et de justice sociale.

VISION

La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixé comme objectif de contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé et reconnaît la présence du racisme aujourd'hui. Elle s'engage à bâtir un avenir juste et équitable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Les travaux de la Fondation sont principalement axés sur les minorités raciales et les peuples autochtones. Elle poursuit ses objectifs :

- en sensibilisant davantage le public aux causes et aux manifestations du racisme;
- en appuyant la cause des groupes qui contribuent activement à la recherche de solutions au racisme au Canada sur le plan social, politique et législatif;
- en s'exprimant ouvertement contre le racisme, sans équivoque et sans crainte des controverses;
- en agissant à titre de source compétente d'information, grâce à sa capacité de fournir des données et de la documentation qui contribueront à l'élimination du racisme;
- en formant des partenariats stratégiques dans le domaine de la lutte contre le racisme pour contribuer à la modification des politiques, des pratiques et des attitudes adoptées par les établissements, les entreprises et les organismes canadiens;
- en reconnaissant les initiatives visant à éliminer le racisme et à promouvoir l'harmonie raciale au Canada.

Canada

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION
CRRF  **FCRR**
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto (Ont.) M2N 6N4

Message du président

Au cours de sa quatrième année d'activités, la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) a poursuivi ses efforts en vue d'établir un réseau national consacré à la lutte contre le racisme au Canada. Grâce à la direction et à la structure de la politique opérationnelle qu'elle a adoptées, la Fondation a entrepris un ensemble complet de programmes touchant de nombreux aspects de la discrimination raciale au Canada.

Un des principaux événements à l'ordre du jour de la Fondation fut certainement sa participation aux activités préparatoires à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme (CMCR). Cette troisième conférence internationale portant sur le racisme aura lieu à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2001 et promet d'être marquée à la fois de défis et de controverses.

S'il est vrai que de nombreuses personnes de la communauté internationale ont l'impression que le racisme n'existe pas au Canada, les peuples autochtones et les membres des minorités visibles savent qu'il en est autrement.

Au Canada, cette année, nous avons été témoins des attaques soutenues dont le gouvernement a fait l'objet quant à la façon dont il traitait les droits des Autochtones. Nous avons observé une augmentation du trafic de personnes arrivant principalement de la Chine. Cette situation fut troublante non seulement du point de vue de la résurgence du trafic de personnes, mais en raison de la réaction hostile manifestée par le public à l'égard des migrants. Nous avons également constaté une concentration accrue de la propriété des médias, ce qui pourrait avoir d'importantes ramifications sur le plan de la représentation des minorités visibles dans l'arène publique, dans les nouvelles et les actualités.

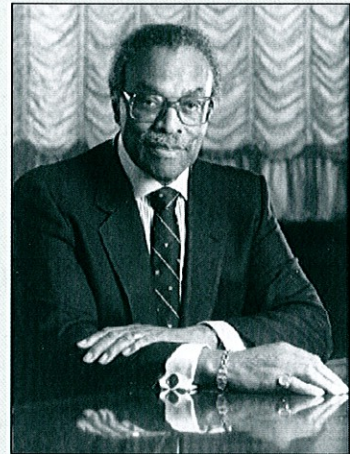
En conservant à l'esprit ces préoccupations, ainsi que d'autres points critiques, la Fondation a élaboré une déclaration de principe qui sera présentée dans le cadre de la CMCR. Ayant été accréditée, la Fondation sera représentée par des délégués qui feront valoir ses arguments et opinions devant la communauté internationale. En outre, la Fondation a procuré à différents organismes les ressources nécessaires pour faciliter la participation du plus grand nombre possible de communautés canadiennes aux travaux préparatoires à la CMCR et aux activités ultérieures.

Les points identifiés au cours des séances préparatoires à la Conférence mondiale sont naturellement étroitement liés aux travaux de la Fondation. Les rapports de recherche de la Fondation, le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme, le Programme de reconnaissance de l'excellence, différentes nouvelles publications et la campagne de sensibilisation du public Unis contre le racisme ont tous contribué à édifier un réseau national de lutte contre le racisme et à conserver la question à l'ordre du jour.

La FCRR fut pleinement absorbée cette année par l'examen des activités et de l'organisation imposé en vertu de la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales. Ce processus, qui est toujours en cours, porte en partie sur l'importance de maintenir le statut d'autonomie de la Fondation à l'égard du gouvernement fédéral et sur la teneur de son mandat. Cet examen procure également l'occasion de jeter un coup d'œil sur la progression et les réalisations de la Fondation au cours de ses quatre premières années, et de nous pencher sur tout le travail effectué au cours de notre jeune existence. À la suite de cet examen, qui prendra fin au cours du prochain exercice financier, nous nous réjouissons d'avance à l'idée de poursuivre un mandat renouvelé qui nous permettra de mener une lutte encore plus acharnée contre le racisme.

Au cours du dernier exercice, nous avons constaté une importante croissance sur le plan des activités et de la participation de la Fondation tant sur la scène nationale qu'internationale. Cette situation est principalement attribuable au dévouement et aux efforts continus des membres du conseil d'administration, des différents comités et groupes de travail, ainsi que du personnel. J'en profite pour exprimer à ce groupe d'individus extraordinaires toute ma gratitude et pour souligner l'excellent travail effectué tout au cours de l'année.

Enfin, ce message ne serait pas complet si je ne pouvais également exprimer mon immense reconnaissance à Moy Tam, qui a quitté cette année le poste de directrice générale et d'administratrice en chef des opérations de la Fondation. Madame Tam a occupé ce poste depuis la création de la Fondation et a joué un rôle crucial dans l'établissement de sa vision et de l'orientation de ses programmes. Son acharnement, son dévouement et sa contribution à la lutte contre le racisme au Canada sont incommensurables. Nous la remercions sincèrement. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour lui souhaiter tout le succès possible dans ses projets d'avenir.



A handwritten signature in black ink, which reads "Lincoln M. Alexander". The signature is fluid and cursive.

Le président,
L'honorable Lincoln M. Alexander

Message du directeur générale

La dernière année s'est avérée l'une des plus chargées de toute la jeune histoire de la Fondation canadienne des relations raciales. Figurait à l'ordre du jour la tenue du colloque et la remise du Prix d'excellence 2001 organisés dans le cadre du Programme biennal de reconnaissance de l'excellence, une plus vaste gamme d'activités d'action directe, de programmes et de campagnes de sensibilisation conformes au mandat de la FCRR, les préparatifs à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme (CMCR) ainsi que l'examen obligatoire des activités et de l'organisation effectué par le gouvernement fédéral tel que prévu au quatrième anniversaire de la Fondation.

L'un des points saillants, dont nous sommes tous très fiers, fut la deuxième rencontre organisée dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'excellence. Le colloque et la cérémonie de remise du Prix d'excellence 2001, ayant pour thème « S'inspirer de l'excellence pour réaliser l'évolution », a eu lieu à Vancouver (C.-B.), et a rassemblé les spécialistes des relations raciales et délégués d'organismes de tous les coins du Canada. Cette rencontre a favorisé l'échange d'information et d'idées et consolidé les réseaux existants dans le domaine de la lutte contre le racisme. Nous avons été agréablement surpris par l'augmentation importante du nombre des mises en candidature qui nous sont parvenues.

Les travaux de recherche sur lesquels la FCRR s'est principalement concentrée cette année ont donné lieu à la publication du rapport intitulé : *Inégalité d'accès : profil des différences entre les groupes ethnoculturels canadiens dans les domaines de l'emploi, du revenu et de l'éducation* qui a été préparé par le Conseil canadien de développement social. Les conclusions du rapport, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, soulignaient les problèmes rencontrés par les minorités visibles et les peuples autochtones sur le plan de l'accès à l'emploi et de l'obtention de promotions, et la tendance marquée de formes voilées ou subtiles de racisme, quelquefois difficiles à reconnaître, mais néanmoins une source importante de discrimination.

De plus, la Fondation a produit une nouvelle publication intitulée *directions: comptes rendus préparés pour la Fondation canadienne des relations raciales*. Cette revue, produite à l'interne, rend compte de nos travaux de recherche. De nouveaux numéros de la série *Portraits de la FCRR* ont également été publiés.

La Fondation continue d'encourager le développement d'initiatives visant à contrer le racisme par l'entremise de son Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme. Cette année, l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme a été accrue. Une nouvelle catégorie a en effet été créée (catégorie rurale), après constatation du fait que les communautés rurales ont plus difficilement accès aux ressources existantes.

Notre campagne nationale de sensibilisation « Unis contre le racisme », amorcée en 1999, s'est également poursuivie. Un affichage-abribus, qui a duré un mois, et des messages publicitaires télévisés ont souligné la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Une vidéo éducative, accompagnée d'un guide, actuellement en voie de préparation, seront bientôt rendus publics.

Les consultations et rencontres préparatoires à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, que nous considérons le point d'intérêt de l'année 2001, furent une prolongation naturelle des travaux effectués par la Fondation à l'échelle nationale. Nous avons participé aux réunions préparatoires régionales et internationales à la Conférence et avons tenu des consultations canadiennes.

Tant les membres du personnel que ceux du conseil d'administration ont consacré un temps considérable à l'examen obligatoire mandaté par le gouvernement au quatrième anniversaire de la création de la Fondation, rassemblant renseignements et statistiques sur les travaux effectués au cours de nos quatre premières années d'existence.

C'est avec un profond regret que nous avons dit au revoir à Mme Moy Tam, directrice générale de la Fondation depuis sa création. Je tiens à la remercier particulièrement de l'aide qu'elle m'a accordée lorsque j'ai commencé à assumer le rôle de directeur général par intérim. De plus, je désire remercier les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur contribution, ainsi que les membres du personnel pour le dévouement et l'acharnement dont ils font preuve dans la lutte contre le racisme. Nous nous faisons tous une joie de poursuivre notre collaboration avec les organismes et les individus à la recherche de justice sociale et qui sont eux aussi engagés dans la lutte contre le racisme.



Fred Ligorio D'Silva
Directeur général par intérim

Conseil d'administration

Président

L'Honorable Lincoln M. Alexander, Hamilton (Ontario)

Directeurs généraux

Moy C. Tam, Thornhill (Ontario)*

Frederick Ligorio D'Silva, Etobicoke (Ontario)

Vice-président

Arthur K. Miki, Winnipeg (Manitoba)

Secrétaire-trésorière

Nicole Beaudoin, Montréal (Québec)

Membres

Shirley Adamson, Whitehorse (Territoire du Yukon)

Gerald A. Clarke, Halifax (Nouvelle-Écosse)*

Frederick Ligorio D'Silva, Etobicoke (Ontario)

Ajit Gautam, Moncton (Nouveau-Brunswick)

Andrew Hladyshevsky, Edmonton (Alberta)

Chrystyna Holman, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Jack Jedwab, Montréal (Québec)

Peggy J. Johnson, St. John's (Terre-Neuve)

Krishan Chandra Joshee, Edmonton (Alberta)

Pana Merchant, Régina (Saskatchewan)

Maria Ausilia Morellato, Vancouver (Colombie-Britannique)

Subhas Ramcharan, Tecumseh (Ontario)

Paul A. Winn, New Westminster (Colombie-Britannique)

* Membres ayant quitté le conseil au cours de l'exercice 2000-2001.



Historique

Le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise ont signé, en 1988, l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Cette entente reconnaît que les mesures qui ont été prises par le gouvernement du Canada à l'encontre des Canadiens japonais pendant et après la Seconde Guerre mondiale constituent une grave injustice ainsi qu'une violation des droits de la personne. Le gouvernement fédéral promettait également de créer la Fondation canadienne des relations raciales pour « favoriser l'harmonie raciale, et faciliter le développement et le partage de toute connaissance pouvant contribuer à l'élimination du racisme ». La Fondation a été constituée par décret du gouverneur en conseil le 28 octobre 1996 et a débuté officiellement ses activités en novembre 1997.

Profil de la Fondation

Conformément aux termes de l'Entente de redressement, la Fondation a reçu du gouvernement fédéral un fonds de dotation de vingt-quatre millions de dollars. Elle exerce ses activités à l'aide d'un budget annuel provenant des revenus du fonds de dotation et de la collecte de fonds. La Fondation a reçu pour les exercices financiers 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.

La Fondation canadienne des relations raciales est dirigée par un conseil d'administration composé d'au plus vingt administrateurs, y compris le président. Ils sont nommés par le gouverneur en conseil (le Cabinet) pour un mandat d'une durée maximale de trois ans, qui peut être renouvelé. Le fonctionnement quotidien de la Fondation est assuré par un directeur général, qui est nommé pour une période maximale de cinq ans et fait partie du conseil à titre de membre sans droit de vote. Les administrateurs de la FCRR proviennent de toutes les régions du pays et apportent à la Fondation un héritage ethnoculturel riche et varié.

La Fondation est un organisme autonome. Ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. La Fondation est enregistrée comme organisme de charité.

Structure organisationnelle

L'Honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation canadienne des relations raciales, est membre d'office de tous les comités.

Comité directeur (permanent) :

Arthur Miki (président), Nicole Beaudoin, Andrew Hladyshevsky, Jack Jedwab, Peggy Johnson, Maria Morellato

Le Comité directeur peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs du conseil qui lui sont délégués conformément à la loi.

Comité des finances (permanent) :

Arthur Miki (président), Nicole Beaudoin, Frederick D'Silva, Ajit Gautam, Andrew Hladyshevsky.

Le rôle du Comité des finances est de surveiller les placements du capital du fonds de dotation, de veiller à la situation financière de la Fondation, et de conseiller les membres du conseil sur la façon de gérer les placements de la Fondation ou d'en disposer. Le Comité fait rapport à toutes les réunions régulières du conseil d'administration.

Comité des ressources humaines (permanent) :

Maria Morellato (présidente), Peggy Johnson, Paul Winn.

Le Comité des ressources humaines est chargé de la mise en application de politiques et de procédures en matière de ressources humaines de la plus haute qualité. Il s'occupe également de revoir tous les problèmes exceptionnels liés au personnel.

Comité des programmes (permanent) :

Peggy Johnson (présidente), Gerald Clarke* **, Chrystyna Holman, Krishan Joshee**, Pana Merchant, Subhas Ramcharan*

Le rôle de ce comité est de faire des recommandations sur l'orientation générale des programmes de la Fondation et d'assurer la mise en place de programmes efficaces et sur mesure.

Comité sur les questions autochtones (permanent) :

Shirley Adamson (présidente), Pana Merchant, Maria Morellato, Ann Enge (Yellowknife, T.N.-O.), Paul Chartrand (Victoria, C.-B.), Bernd Christmas (Sydney, N.-É.), Rosemarie Kuptana (Ottawa, Ont.), Tim Thompson (Toronto, Ont.), Billy Two Rivers (Kahnawake, territoire Mohawk)

Le Comité sur les questions autochtones fait des recommandations au conseil d'administration de la Fondation sur les principales questions et préoccupations auxquelles sont confrontés les peuples autochtones du Canada.

Comité des communications (permanent) :

Subhas Ramcharan (président), Shirley Adamson, Andrew Hladyshevsky, Gerald Clarke*

Le Comité des communications a été formé en juillet 2000. Il fait des recommandations au conseil d'administration sur l'orientation stratégique des communications de la Fondation.

* Indique les membres qui ont quitté le comité en 2000-2001.

** Indique les membres qui ont joint le comité en 2000-2001.

Comités consultatifs et groupes de travail

Comité consultatif pour les projets de recherche

Daurene E. Lewis, présidente (Bedford, N.-É.), Jean-Claude Icart (Montréal, Qué.), Jo-Anne Lee (Victoria, C.-B.), Tim Thompson (Toronto, Ont.), Sharon Venne (Enoch, Alb.)

Le Comité consultatif fait des recommandations sur l'élaboration des projets de recherche en relations raciales pour le compte de la Fondation. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets qui sont soumis en réponse aux appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les recherches une fois qu'elles sont terminées.

Jury – Prix d'excellence

L'Hon. Ed Broadbent, président (Ottawa, Ont.), Louis Bordeleau, Senneterre (Qué.), Felix (Fil) Fraser (Toronto, Ont.), Jinny Simms (Vancouver, C.-B.), Immaculate (Imma) Zama (Moncton, N.-B.)

Ce comité est responsable du Programme de reconnaissance de l'excellence de la Fondation. Il évalue les mises en candidatures, choisit les récipiendaires du Prix d'excellence et fait des recommandations sur l'orientation future du programme.

Groupe de travail sur la révision des conditions d'affectation des tâches

Andrew Hladyshevsky, président, Ajit Gautam, Paul Winn.

Comité responsable de l'examen des activités de la FCRR (formé en juillet 2000)

Andrew Hladyshevsky, président, Ajit Gautam, Arthur Miki, Paul Winn (remplaçant).

Ce comité formule des recommandations quant à l'orientation de la FCRR et agit à titre de liaison avec le gouvernement fédéral dans le cadre de l'examen des activités de l'organisme au quatrième anniversaire de sa création.

Groupe de travail sur la mise en valeur des ressources

Paul Winn, président, Frederick D'Silva, Krishan Joshee.

Groupe de travail sur la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, et l'intolérance qui y est associée

Subhas Ramcharan, président, Shirley Adamson**, Arthur Miki, Jack Jedwab.

* Indique les membres qui ont quitté le comité ou groupe de travail en 2000-2001

** Indique les membres qui ont joint le comité ou groupe de travail en 2000-2001.

Personnel

La Fondation possède un effectif de base composé de dix employés à temps plein occupant les postes de suivants : directeur général, directrices et personnes responsables des programmes, des communications, de l'administration et des finances. Au cours de l'exercice 2000-2001, une petite augmentation de l'effectif s'est imposée afin d'étendre la portée des programmes et des activités de communication. La Fondation fait de plus appel à du personnel contractuel et à des étudiants pour des projets bien précis.

L'année en rétrospective

Au cours de sa quatrième année d'activités, la Fondation canadienne des relations raciales a entrepris avec succès une gamme complète de programmes et d'activités de partage de l'information conformément à son mandat et à sa mission. Parmi les faits saillants de cet exercice, mentionnons la remise du Prix d'excellence 2001 et le colloque qui l'accompagnait, la publication du rapport intitulé *Inégalité d'accès*, une nouvelle initiative en matière de communication découlant de la campagne de sensibilisation « Unis contre le racisme », ainsi que la publication du premier numéro de la revue *directions* portant sur les travaux de recherche effectués pour le compte de la Fondation. La FCRR a également contribué financièrement à de nombreux projets du Programme d'activités de lutte contre le racisme, a organisé des rencontres communautaires, a enrichi sa collection de travaux de recherche et de données bibliographiques, et a fait valoir son opinion par l'entremise des organes médiatiques, son site Web, et de ses bulletins.

Développement organisationnel

Un examen approfondi des activités et de l'organisation, entrepris par le gouvernement fédéral, a figuré parmi les faits notables de l'exercice. Un comité responsable, composé de membres du conseil d'administration et du directeur général, a été formé afin de participer à l'établissement des paramètres servant à la révision et au processus de cueillette de renseignements nécessaires.

Le Comité permanent sur les questions autochtones a tenu sa première rencontre en juillet 2000 et a formulé des commentaires additionnels visant à traiter plus efficacement des questions et des problèmes autochtones. Les travaux du comité se fondent sur les recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur les questions autochtones.

Dans un rapport qui a été effectué à sa demande, la Fondation s'est penchée sur les domaines requérant un perfectionnement des ressources.

Des lignes directrices ayant trait à la structure de l'entreprise ont été mises en application au début de l'exercice financier. La seule modification notable concerne les ajouts ayant servi à clarifier les règlements en matière de conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration.

Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme

La FCRR s'est principalement concentrée au cours de cet exercice sur les travaux préparatoires à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui aura lieu à Durban, en Afrique du Sud, à l'automne 2001. En se basant sur deux ateliers organisés avec les membres des minorités visibles et les peuples autochtones, la Fondation a préparé des recommandations qui seront présentées dans le cadre de la Conférence. Elle a également participé aux consultations des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux au Canada et aux États-Unis ainsi qu'aux séances préparatoires des organismes non gouvernementaux à l'échelle internationale. Elle espère ainsi contribuer aux discussions et à la planification, et forger des alliances stratégiques en vue de la Conférence mondiale.

Communications et activités d'action directe

Notre croissance et la pertinence de nos activités dans le domaine de la lutte contre le racisme et les relations interethniques sont essentielles à la réalisation de notre mission et de notre vision. Nos outils de communication et nos activités d'action directe constituent nos pierres d'assise et ne cessent de prendre de l'ampleur d'année en année.

Bulletin

Le nombre de bulletins *Perspectives de la FCRR* en circulation a considérablement augmenté. Les thèmes abordés au cours de l'exercice concernaient particulièrement les services policiers et la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme.

Activités médiatiques

La FCRR a continué de s'affirmer en tant que source d'information de bonne foi sur la scène des relations interethniques et de la lutte contre le racisme en 2000-2001. Elle a reçu de nombreuses demandes d'entretien sur les questions relatives à l'immigration, à l'équité d'emploi, au système de justice pénale, au racisme dont sont victimes les Autochtones en matière d'éducation et au racisme dans les médias.

De façon manifeste, le rapport intitulé *Inégalité d'accès : profil des différences entre les groupes ethnoculturels canadiens dans les domaines de l'emploi, du revenu et de l'éducation* a fait l'objet de la couverture médiatique la plus réussie et la plus d'avant-garde de toute l'histoire de la Fondation. Rendu public à l'occasion d'une conférence de presse organisée en janvier 2001, ce rapport a eu des répercussions considérables dans les médias de tout le pays en soulignant les formes subtiles ou voilées de racisme faisant obstacle à l'égalité d'accès en milieu de travail canadien.

La conférence de presse au cours de laquelle le nom des récipiendaires du Prix d'excellence 2001 fut communiqué a également suscité l'intérêt des médias.

Site Web

Le site Web de la Fondation, situé au www.crr.ca, a également connu une énorme croissance d'activités. Le site a en effet été enrichi des textes de différents rapports, des publications de la série *Portraits de la FCRR*, du bulletin *Perspectives*, d'une banque de données bibliographiques consultables, de divers communiqués de la Fondation, et est une importante source d'information sur les programmes offerts par cette dernière. Le Mois de l'histoire des Noirs a été souligné par un jeu-questionnaire interactif intitulé : « *Révolutions – droits civiques – respect. Un héritage culturel imposant* » - et la page *Débat-race!* a été introduite. Il s'agit d'un nouveau site informatif s'adressant à un plus jeune auditoire.

Événements communautaires et d'action directe

La Fondation a parrainé de nombreux événements communautaires au cours du dernier exercice.

En juillet 2000, la Fondation a organisé un forum au Centre autochtone de Winnipeg pour examiner les programmes d'enseignement autochtones offerts dans les écoles du Manitoba. Un comité s'est penché sur le thème : *Vaincre le racisme au sein de l'éducation – Perspectives des peuples autochtones au Manitoba*.

En octobre 2000, la Fondation a chapeauté deux ateliers préparatoires à la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR). L'un traitait des questions particulières aux peuples autochtones et l'autre sur celles concernant les minorités visibles. Ces ateliers ont permis à la Fondation de préparer des recommandations qui ont été présentées aux réunions inter-sessions et qui seront exposées à nouveau lors de la Conférence mondiale afin de discuter de la situation du racisme au Canada et de s'assurer que ces préoccupations feront partie de l'ordre du jour.

La deuxième cérémonie de remise du Prix d'excellence, suivie d'un colloque de trois jours, ont rassemblé les intervenants du domaine des relations raciales de tous les coins du Canada qui ont discuté de pratiques exemplaires et de stratégies à adopter. Ce colloque, ayant pour thème : « *S'inspirer de l'excellence pour réaliser l'évolution* », s'est tenu à Vancouver, en mars 2001.

La Fondation a également organisé des rencontres régionales, animées par les membres du conseil d'administration, à Edmonton et à Halifax.

En plus de ces rencontres, les représentants de la Fondation ont prononcé des allocutions et fait des exposés dans le cadre de nombreux événements. Ils ont participé à plusieurs rencontres où il était question de justice sociale et de lutte contre le racisme, et ont procuré aux organisateurs du matériel publicitaire et d'information.

Colloque et remise du Prix d'excellence

La deuxième cérémonie de remise du Prix d'excellence, et le colloque au cours duquel elle a eu lieu, ont été organisés à Vancouver (C.-B.) en mars 2001. Le Prix d'excellence reconnaît les initiatives visant à éliminer le racisme et à promouvoir des relations raciales harmonieuses au Canada.

Les membres du jury, présidés par l'Honorable Ed Broadbent, ont évalué plus de 75 mises en candidature, c'est-à-dire près du double de celles reçues lors de la première année. Les trois gagnants ont été choisis selon le caractère novateur et créatif de leurs pratiques en matière de lutte contre le racisme, de la capacité de leurs programmes de constituer une source d'apprentissage pour les autres, de leur approche institutionnelle du changement et de leurs résultats positifs.

Les récipiendaires furent :

- **Ville de Saint-Laurent** (Saint-Laurent, QC) (Prix d'excellence accompagné d'un prix en espèces de 10 000 \$) pour le développement d'une politique interculturelle visant à garantir que les besoins de tous les groupes culturels étaient satisfaits et à faciliter l'accès des immigrants et des nouveaux Canadiens aux services municipaux offerts.
- **Young People's Press/La presse des jeunes** (Toronto, ON) (Prix de distinction et prix en espèces de 5 000 \$) pour la création d'une agence de presse à but non lucratif qui fournit des articles de jeunes aux médias de masse afin de faire connaître leurs points de vue. L'intention principale de l'initiative consiste à remédier à la sous-représentation des rédacteurs autochtones et provenant des minorités visibles dans les médias.
- **(STOP) Students and Teachers Opposing Prejudice, Lindsay Thurber Comprehensive High School** (Red Deer, AB) (Prix de distinction accompagné d'un prix en espèces de 5 000 \$) pour l'élaboration d'un programme traitant de lutte contre le racisme et de justice sociale. Cette initiative a attiré différents groupes d'enseignants, d'étudiants, de membres du personnel, et des partenaires communautaires.

Le colloque de trois jours a attiré plus de 150 activistes et intervenants du domaine des relations interethniques de tout le Canada. Ils ont participé aux discussions ayant pour thème général : *S'inspirer de l'excellence pour réaliser l'évolution.*



Recherche

Travaux de recherche exécutés à la demande de la FCRR

- *Inégalité d'accès : profil des différences entre les groupes ethnoculturels canadiens dans les domaines de l'emploi, du revenu et de l'éducation*

Ce rapport a été préparé pour la Fondation par le Conseil canadien de développement social. À l'aide d'une analyse quantitative et de témoignages recueillis auprès de groupes témoins composés de minorités visibles et d'Autochtones de tout le Canada, ce rapport examine les domaines de l'éducation, de l'emploi et du revenu ainsi que les questions d'inégalité des revenus et la corrélation existant entre le revenu et l'emploi. Il souligne également les obstacles rencontrés par les Autochtones et les minorités visibles en matière d'accessibilité à l'emploi et d'obtention de promotions.

- *Le discours raciste dans le National Post – Annexe au rapport intitulé : Le discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada*

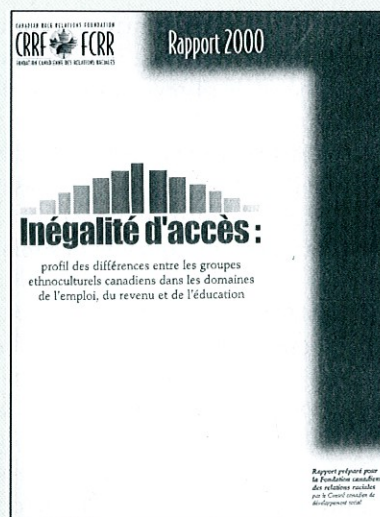
Frances Henry et Carol Tator ont entrepris cette recherche afin d'ajouter un document au rapport original rendu public l'an dernier. Celui-ci complète l'analyse du discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada originalement produit par les auteurs au cours de l'exercice 1999-2000.

Rapports de recherche

Les rapports suivants, produits à la suite du premier appel d'offres, ont été reçus par le Comité consultatif.

- *Le racisme systémique dans le milieu de travail canadien : Identifier le racisme systémique dans les cultures d'entreprise* par Carol Agocs et Harish Jain
- *Ethnocultural Diversity and Secondary School Curricula* par David Blades, Ingrid Johnson et Elaine Simmt
- *Teacher Candidates' Racial Identity Development and its Impact on Learning to Teach* par R. Patrick Solomon et G. Rezai-Rashti
- *Intégration ou Exclusion? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine* par Micheline Labelle, Daniel Salée et Yolande Frenette
- *Antiracist Activism in the Rise and Fall of Employment Equity Legislation in Ontario: A case study of the Alliance for Employment Equity and Employment Equity in Nunavut: Lessons for anti-racist activism* par Abigail Bakan et Audrey Kobayashi
- *Formation en relations raciales au Canada : perfectionnement des normes professionnelles* par la Ligue des droits de la personne B'nai Brith Canada

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Fondation a reçu les rapports intérimaires des projets pour lesquels une aide financière a été octroyée à la suite de l'appel d'offres lancé en 1999-2000. La production de la version finale de ces rapports est prévue au cours du prochain exercice financier.



Publications

Afin de respecter son mandat d'agir en tant que réseau national d'information, la FCRR a produit cette année de nombreux ouvrages, tant sous forme de publications que sur son site Web. En plus des rapports de recherche et de sa revue *directions*, les documents suivants furent publiés.

- *Pratiques exemplaires 2001 – document de références.*

Recueil élaboré à l'aide des renseignements fournis par différents organismes dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'excellence 2001. Ce dernier vise à reconnaître l'excellence et les réalisations importantes du domaine des relations raciales et de la lutte contre le racisme.

- *Rapport final du Groupe de travail de la FCRR sur les questions autochtones*

Ce rapport a été produit pour conseiller les membres du conseil d'administration de la Fondation et lui faire des recommandations sur le rôle qu'elle doit jouer à l'égard des questions auxquelles sont actuellement confrontés les Autochtones du Canada.

- *Lectures critiques : Les peuples autochtones et le racisme au Canada*

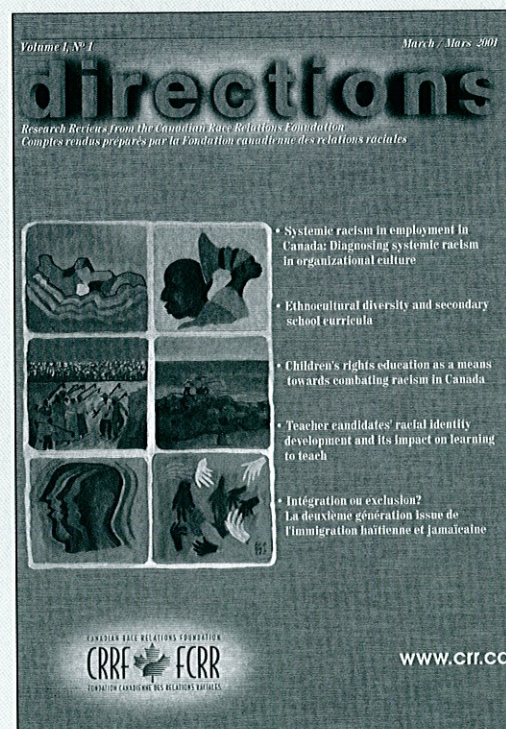
Liste annotée d'ouvrages et de documents portant sur les peuples autochtones, produits par des auteurs autochtones et non autochtones.

- *Portraits de la FCRR*

Série de fiches de renseignements produite par la Fondation. *Portraits de la FCRR* se concentre sur les renseignements relatifs à la situation du racisme au Canada. Cette année, les thèmes suivants ont été abordés : *Le racisme dans les écoles*, *Le racisme et les services policiers*, *Arrêts de principe relatifs aux droits conférés par traités aux peuples autochtones* et *Arrêts relatifs aux droits ancestraux des Autochtones*.

- *directions: comptes rendus préparés pour la Fondation canadienne des relations raciales, vol. 1, no 1*

Le premier numéro de cette publication semi-annuelle a été produit en mars 2001. Il souligne, de façon conviviale, les thèmes et synopsis des travaux de recherche généralement produits dans le cadre du Programme de recherche de la Fondation. Le premier numéro comprend les rapports produits en 1998 à la suite du premier appel d'offres.



Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme

La Fondation canadienne des relations raciales continue de reconnaître les efforts en matière de lutte contre le racisme déployés par les organismes non gouvernementaux. Le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme (ACR) vise à faire avancer la mission de la Fondation et à contribuer à l'atteinte des buts et objectifs des différentes communautés canadiennes. La Fondation a financé une vaste gamme de projets dans les différentes régions du Canada.

Ayant constaté que de nombreux organismes ruraux n'ont pas le loisir d'accéder aux mêmes ressources que les organismes urbains, la Fondation a créé une catégorie spéciale. Les projets ruraux sont maintenant admissibles à une subvention pouvant aller jusqu'à 7 500 \$ au lieu du plafond habituel de 5 000 \$.

La Fondation a également lancé un appel d'offres spécial pour aider les organismes non gouvernementaux à se préparer et à créer des stratégies qui seront présentées dans le cadre de la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Fondation a accordé des subventions pour les projets suivants :

- Coalition pour les droits des autochtones (ARC) (Ottawa, ON)
Les droits de la personne chez les peuples autochtones du Canada : Fiche de rendement préparée par les Nations Unies
- Alberta Black Studies Association (Edmonton, AB)
Ateliers portant sur la lutte contre le racisme et les problèmes survenant dans les milieux de l'emploi et de l'éducation
- Development Education Centre (Toronto, ON)
Le « Livre brun »
- Musée national des Canadiens d'origine japonaise (Vancouver, BC)
Trahis par la démocratie : l'expérience des Canadiens d'origine japonaise
- Multicultural Association of Nova Scotia (Halifax, NS)
Les jeunes et la lutte contre le racisme en l'an 2000
- The Winnipeg Chinese Cultural Centre (Winnipeg, MB)
À l'abri de l'holocauste
- Trickster's Children Theatre Society (Courtney, BC)
Les durs à cuire
- Cole Harbour Boys and Girls Club (Dartmouth, NS)
Ressources pour les jeunes en matière de lutte contre le racisme
- Ukrainian Canadian Civil Liberties Association (Calgary, AB)
En souvenir du premier internement national survenu au Canada au cours des années 1914 et 1920
- Association des avocat(e)s et notaires noirs (Montréal, QC)
Journée d'étude sur l'égalité d'accès en milieu de travail
- At^Lohsa Native Family Healing Centre (London, ON)
À l'unisson!
- Cité Ouverte-Laurentides (Saint-Jérôme, QC)
Réflexion des couleurs par les arts
- Community Builders / Mariposa in the Schools (Toronto, ON)
The Millennium Youth Leadership Initiative (MYLI)
- Guelph and District Multicultural Centre (Guelph, ON)
Histoires personnelles : les victimes du racisme rompent le silence

- Le Groupe Jeunesse Francophone de Toronto (Toronto, ON)
Projet de consultations régionales en vue de préparer la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie, etc.
- Multicultural Council of Saskatchewan (Regina, SK)
Consultation de la Saskatchewan en vue de la Conférence mondiale contre le racisme
- Red Crow Community College (Cardston, AB)
Consigner l'histoire, transformer l'avenir : Récits kanai sur les écoles résidentielles
- Seniors Resource Centre (St-John's, NF)
Des soins de santé pour tous
- The Catalyst Centre (Toronto, ON)
La culture hip hop en salle de classe : un manuel populaire de ressources éducatives
- The Saskatchewan Intercultural Association Inc. (Saskatoon, SK)
Liens multiculturels
- The A Step Ahead Foundation (Vancouver, BC)
The A Step Ahead school tour
- World Conference Against Racism Youth Mentorship Network (Toronto, ON)
Programme de mentorat pour les jeunes dans le cadre de la CMCR
- Canadian Council of Muslim Women (Mississauga, ON)
Jeunes musulmanes : notre avenir
- Cultural Awareness Youth Group of Nova Scotia (Halifax, NS)
Jeu questionnaire sur l'histoire des Noirs – En quête d'identité
- AMARC-International, World Association of Community Radio Broadcasters (Montréal, QC)
Voix sans frontières – Radio communautaire internationale contre la globalisation, le racisme et la discrimination raciale
- Japanese Canadian Citizens Association, Human Rights Committee (Burnaby, BC)
L'histoire des Canadiens d'origine japonaise, avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale
- Freeze Frame, International Festival of Films for Kids of all Ages (Winnipeg, MB)
Le monde vu d'un oeil différent (II)
- Korean Canadian Women's Association (Toronto, ON)
Au-delà du racisme en l'an 2000 -Ensemble
- Vancouver Association of Chinese Canadians (Burnaby, BC)
Forum virtuel des ONG
- Sioux Lookout Antiracism Committee (Sioux Lookout, ON)
Projet Niinawint Anishnawbek (Nous, les Autochtones)
- Harmony Movement (Toronto, ON)
Explorer l'harmonie – programme de développement communautaire
- North Preston Cultural Association (Dartmouth, NS)
Exposé historique de Preston

Campagne nationale de sensibilisation : Unis contre le racisme

Au cours de son dernier exercice, la Fondation a poursuivi sa campagne intitulée « Unis contre le racisme » lancée originalement en 1999. Cette campagne vise à atteindre le plus grand échantillon représentatif des communautés canadiennes à l'aide d'un message positif de lutte contre le racisme.

Pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée le 21 mars, la Fondation a produit un affichage-abribus qui a paru d'un bout à l'autre du Canada. Intitulée « Qui suis-je? », cette affiche incitait le public à réfléchir aux stéréotypes et aux préjugés en relation avec le racisme.

En plus de l'affichage-abribus, des messages télévisés de la campagne « Unis contre le racisme », produits en collaboration avec plus de 20 partenaires communautaires, ont été présentés aux téléspectateurs canadiens d'un bout à l'autre du pays. Les cinq messages télévisés ont donné lieu à un projet de vidéocassette qui perpétuera les aspects éducatifs de cette campagne. Cette vidéo, composée d'entrevues effectuées auprès des directeurs des cinq messages publicitaires, procure l'occasion de se pencher sur les questions de la discrimination raciale qui y sont soulevées et d'en discuter. Le lancement de cette vidéo, qui sera accompagnée d'un guide, est prévu pour le prochain exercice financier.



Qui suis-je?

Ingénieure civile?
Femme chef de famille?
Agente de police?
Poète?
Immigrante?
Canadienne de 5^e génération?
M'as-tu bien regardée...?

Au Canada, à niveau de scolarité égal, les membres des minorités visibles et des peuples autochtones sont désavantagés en matière d'accès à l'emploi.

« On ne voit bien qu'avec le coeur. »

Unis contre le racisme.

Canadian Race Relations Foundation
CRRF FCRR
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Pour obtenir des renseignements sur notre vidéocassette Unis contre le racisme, à l'intention des établissements scolaires, des entreprises et des groupes communautaires, contactez avec la Fondation canadienne des relations raciales au 1 888 240-4976 (sans frais) ou le (416) 978-3500. www.crr.ca

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la Fondation canadienne des relations raciales. Ces états financiers ont été approuvés par son conseil d'administration et vérifiés par le cabinet d'experts-comptables Hilborn Ellis Grant.

Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de vérification financière et systèmes d'information. Ces méthodes de vérification ont été mises en place pour assurer que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et sous bonne garde, et que les renseignements financiers sont fiables. La responsabilité des états financiers est principalement assumée par le Comité des finances de la Fondation. Ce comité rencontre régulièrement le conseil d'administration et ses vérificateurs externes afin de revoir les procédés de contrôle interne et de vérification, et de discuter d'autres questions financières pertinentes. Il doit de plus veiller à la bonne exécution du travail des gestionnaires en placements.

Au cours du dernier exercice, la Fondation a soutenu financièrement 32 initiatives de lutte contre le racisme, deux projets de recherche et a continué à subventionner quatre contrats de recherche. Elle a également organisé son colloque biennal de remise du Prix d'excellence 2001 à Vancouver (C.-B.) au cours duquel trois organismes se sont vu remettre des prix en espèces en reconnaissance de leurs efforts dans le domaine de la lutte contre le racisme. Une conférence de presse fut organisée pour rendre publiques les conclusions d'un projet de recherche effectué à la demande de la Fondation et un certain nombre de publications furent préparées à titre de matériel éducatif pour être distribuées à nos partenaires communautaires. En vue de se préparer à la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR), la Fondation a participé à des ateliers et à des séances de consultation à l'échelle nationale et internationale et a enrichi considérablement son site Web afin de mettre le plus grand nombre possible de ses documents à la disposition du public.

Ses comptes de placement ont connu cette année un rendement bien inférieur aux attentes en raison principalement du déclin généralisé du marché. Au cours de cet exercice, les comptes de placement ont subi une baisse de 1,80 %, bien que le rendement global ait été de 0,04 % supérieur à l'indice-repère. Depuis la création des comptes en mai 1997, le rendement monétaire total a atteint, le 31 mars 2001, 7 130 000 \$. Au cours de cette période de faible rendement du capital investi, il a fallu transférer des fonds de réserve au Fonds de protection du capital en vue d'assurer la stabilité du fonds de dotation de 24 millions de dollars (au taux d'inflation), conformément à la politique de protection du capital instaurée par la Fondation.

La reprise des marchés boursiers à l'échelle internationale devrait permettre à la Fondation de consolider son fonds de réserve pour assurer la stabilité de l'organisme.


Président


Secrétaire-trésorière

19 juin 2001

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la
Fondation canadienne des relations raciales

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la **Fondation canadienne des relations raciales** au 31 mars 2001 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Toronto (Ontario)
Le 25 mai 2001

Hilborn Ellis Grant LLP
Comptables agréés

État de la situation financière

Au 31 mars 2001	2001 \$	2000 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	-	141 298
Placements (note 3)	3 052 240	2 821 052
Produits à recevoir	146 415	167 216
Subvention gouvernementale à recevoir	-	83 333
Frais payés d'avance et créances diverses	38 597	53 514
	3 237 252	3 266 413
Placements (note 3)	24 000 000	24 000 000
Immobilisations (note 4)	90 864	99 799
	27 328 116	27 366 212
PASSIF		
Passif à court terme		
Dette bancaire	463 607	389 073
Fournisseurs et charges à payer	138 617	130 154
	602 224	519 227
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	90 864	99 799
Actifs nets reçus à titre de dotations (note 5)	24 000 000	24 000 000
Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital (note 6)	2 969 410	109 467
Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la réserve (note 7)	-	2 637 719
Insuffisance des actifs nets non affectés	(334 382)	-
	26 725 892	26 846 985
	27 328 116	27 366 212

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Lucie O'Neil, Président
Michèle Beaudoin, Secrétaire-trésorière

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2001	2001 \$	2000 \$
Produits		
Subvention gouvernementale	-	533 431
Intérêts et dividendes (<i>note 3</i>)	999 582	1 612 098
Profit (perte) sur vente de placements	1 006 713	(135 295)
Parrainage de sociétés	20 377	81 240
	2 026 672	2 091 474
Charges		
Amortissement	47 194	48 608
Programme d'attributions (<i>note 8</i>)	127 257	-
Communication	237 153	155 035
Conférences, symposiums et consultations	112 490	57 149
Honoraires et déplacements des administrateurs	143 341	121 810
Systèmes d'information et développement	3 552	7 519
Bibliothèque	9 874	7 343
Frais de bureau et généraux	56 943	40 992
Honoraires professionnels	28 891	18 971
Information du public (<i>note 9</i>)	477 943	624 651
Loyer	104 339	55 322
Recherche	172 149	172 093
Salaires et charges sociales	596 374	543 520
Recrutement et formation du personnel	30 265	19 718
	2 147 765	1 872 731
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(121 093)	218 743

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2001

	Investi en immobilisations \$	Reçu à titre de dotations \$ <i>(note 5)</i>
Solde, au début de l'exercice	99 799	24 000 000
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(47 194)	-
Investissement net en immobilisations	38 259	-
Restrictions d'origine interne	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	<u>90 864</u>	<u>24 000 000</u>

Affecté à la préservation du capital \$ <i>(note 6)</i>	Affecté à la réserve \$ <i>(note 7)</i>	Non affecté aux activités \$	2001 Total \$	2000 Total \$
109 467	2 637 719	-	26 846 985	26 628 242
-	-	(73 899)	(121 093)	218 743
-	-	(38 259)	-	-
2 859 943	(2 637 719)	(222 224)	-	-
2 969 410	-	(334 382)	26 725 892	26 846 985

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2001	2001 \$	2000 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(121 093)	218 743
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	47 194	48 608
Perte (profit) sur la vente de placements	(1 006 713)	135 295
Apports reportés – subvention gouvernementale	-	(283 431)
	(1 080 612)	119 215
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution des produits à recevoir	20 801	62 750
Diminution (augmentation) de la subvention gouvernementale à recevoir	83 333	(83 333)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance et créances diverses	14 917	(27 771)
Augmentation des fournisseurs et charges à payer	8 463	69 677
	(953 098)	140 538
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produits de la vente de placements	29 840 720	37 748 147
Acquisition de placements	(29 065 195)	(38 234 119)
Entrées nettes d'immobilisations	(38 259)	(52 260)
	737 266	(538 232)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	74 534	344 415
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(141 298)	(53 279)
Trésorerie, au début de l'exercice	141 298	194 577
Trésorerie, à la fin de l'exercice	-	141 298
	2001 \$	2000 \$
Supplément d'informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	-	-
Impôts sur le revenu payés	-	-

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2001

1. Description de l'organisation

La Fondation canadienne des relations raciales (la «Fondation») a été mise sur pied par la législation fédérale (projet de loi C-63 – «Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales»).

Le but de la Fondation est de faciliter, partout au Canada, le développement, le partage et l'application des connaissances et des compétences afin de contribuer à l'élimination du racisme et de toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

a) Présentation des états financiers

Les présents états financiers ont été établis selon les normes comptables publiées pour les organismes sans but lucratif par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, en utilisant la méthode du report pour la présentation des apports.

b) Constatation des produits

Les apports affectés sont reportés et constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les autres apports sont constatés en produits au moment où ils sont reçus.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en augmentation directe des actifs nets dans l'exercice où ils sont reçus.

c) Placements

Les placements sont présentés à la moindre valeur (coût moyen – valeur de marché).

d) Opérations sur placements et constatation des produits

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits des placements sont comptabilisés selon les règles de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu durant l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement et les plus-values et les moins-values non réalisées des placements sont calculés sur la base du coût moyen.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2001

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la méthode linéaire, de la façon suivante :

Mobilier et matériel de bureau	– 5 ans
Matériel informatique	– 3 ans
Logiciels	– 3 ans
Améliorations locatives	– sur la durée du contrat de sous-location

Aucun amortissement n'est compté à l'égard des œuvres d'art.

f) Conversion des monnaies étrangères

Les opérations conclues en monnaie étrangère ont été converties en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la fin du mois la plus proche de l'opération. La valeur de marché des placements cotés en monnaie étrangère et les comptes libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens aux cours de change prévalant à la fin de l'exercice. Les profits et les pertes sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les placements, les produits à recevoir, les créances diverses, la dette bancaire et les fournisseurs et charges à payer. Les justes valeurs de ces instruments financiers correspondent à peu près à leurs valeurs comptables, à moins d'indication contraire.

h) Incertitude relative à la mesure

Les états financiers se fondent sur des déclarations qui, souvent, exigent que des estimations soient faites d'opérations et de faits futurs et comportent des mesures qui, de par leur nature, peuvent n'être que des approximations.

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2001

3. Placements

	Coût moyen \$	Valeur de marché \$
Portefeuille de placements total	27 052 240	28 204 842
Moins : Actifs nets reçus à titre de dotations (note 5)	24 000 000	24 000 000
Moins : Plus-value non réalisée des placements grevés d'une affectation interne à la préservation du capital (note 6)	-	1 152 602
Classés comme actifs à court terme	<u>3 052 240</u>	<u>3 052 240</u>

La partie du portefeuille de placements qui a trait aux actifs nets reçus à titre de dotations est présentée comme un actif à long terme car l'apport sous-jacent doit être conservé de façon permanente par la Fondation et ne peut être affecté au financement des charges de la Fondation.

Le coût moyen et la valeur de marché du portefeuille de placements total au 31 mars 2000 étaient de 26 821 052 \$ et de 30 282 185 \$, respectivement.

Les honoraires du conseiller en placements payés par la Fondation sont portés en diminution des intérêts et des dividendes créditeurs. Au cours de l'exercice, ces honoraires se sont chiffrés à 176 171 \$ (2000 – 212 577 \$).

4. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2001 Valeur comptable nette \$	2000 Valeur comptable nette \$
Mobilier et matériel de bureau	98 367	58 145	40 222	48 978
Matériel informatique	101 085	81 211	19 874	29 541
Logiciels	17 482	17 427	55	3 023
Améliorations locatives	23 707	6 994	16 713	18 257
Oeuvres d'art	14 000	-	14 000	-
	<u>254 641</u>	<u>163 777</u>	<u>90 864</u>	<u>99 799</u>

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2001

5. Actifs nets reçus à titre de dotations

Lors de sa création, la Fondation a reçu, à titre de dotation, un apport initial de 24 millions de dollars. L'apport en question comprenait 12 millions de dollars, somme qui s'inscrivait dans le cadre de l'entente de redressement avec la National Association of Japanese Canadians, et un apport de contrepartie de 12 millions de dollars du gouvernement fédéral. Ce dernier apport a été versé en mémoire des membres de la communauté canadienne japonaise qui ont subi des injustices au cours de la deuxième guerre mondiale et après cette guerre.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales prévoit que cet apport à titre de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les revenus de placement gagnés sur ces fonds peuvent être dépensés aux fins de la Fondation et ils sont présentés comme produits d'exploitation.

6. Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital

La Fondation s'est dotée d'une politique de préservation du capital afin de faciliter la préservation des actifs nets reçus à titre de dotations en fonction d'un taux d'inflation annuel. Au 31 mars 2001, les actifs nets reçus à titre de dotations sont de 28 122 012 \$ (2000 – 27 570 600 \$) et la composante inflation est de 4 122 012 \$ (2000 – 3 570 600 \$). Cette affectation d'origine interne fait l'objet, à tout moment, de variations basées sur la plus-value non réalisée des placements.

Le solde s'établit comme suit :

	2001 \$	2000 \$
Transfert des (aux) activités - des exercices précédents	109 467	1 262 425
- de l'exercice considéré	222 224	(1 152 958)
Transfert de la réserve	2 637 719	-
	<hr/> 2 969 410	<hr/> 109 467
Plus-value non réalisée des placements (<i>note 3</i>)	1 152 602	3 461 133
	<hr/> 4 122 012	<hr/> 3 570 600

Notes complémentaires aux états financiers (suite)

31 mars 2001

7. Actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la réserve

La Fondation s'est dotée d'une politique en matière de réserve afin d'assurer la stabilité de ses activités d'année en année dans l'éventualité d'une baisse de ses revenus de placement.

Le surplus opérationnel en sus de tout transfert aux actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital est viré aux actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne à la réserve à la fin de chaque exercice.

8. Programme d'attributions

Par son programme d'attributions à tous les deux ans, la Fondation reconnaît les initiatives en faveur de l'élimination du racisme et de la promotion de relations harmonieuses entre les races. Le prochain programme d'attributions est prévu pour mars 2003.

9. Information du public

L'information du public s'est traduite au cours de l'exercice par l'octroi de subventions en rapport avec le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme et avec la campagne nationale Unis contre le racisme.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu en dotation du temps d'antenne à la radio et à la télévision pour environ 87 000 \$ (2000 – 340 000 \$). Ce temps a été utilisé dans le cadre de la campagne Unis contre le racisme.

10. Engagements

- a) La Fondation est partie à un contrat de sous-location de ses bureaux. Le contrat prévoit des paiements annuels approximatifs d'environ 106 000 \$ au titre du loyer, des impôts fonciers et des frais de fonctionnement pour la période allant du 1^{er} mai 2000 au 30 mars 2003.
- b) Au 31 mars 2001, la Fondation a l'engagement de financer environ 58 000 \$ de subventions pour la recherche et l'information du public au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES